



## Documents à présenter pour un visa de visite familiale

### ATTENTION

- Les documents sont à présenter **en original** dans l'ordre ci-dessous
- Cochez s.v.p. à gauche, si les documents se trouvent dans le dossier et présentez cette feuille lors du dépôt de la demande
- Annexe une copie du dossier complet
- Les frais de 60 EUR (mineurs 30, - EUR) sont payables en USD (en espèces) au taux de change actuel de l'ambassade.

#### ▫ Passeport

- doit être valide au moins 3 mois à compter de la fin du séjour dans l'espace Schengen ou à la date d'expiration du visa
- doit être signé par le titulaire

Sont à joindre au dossier :

- copie des pages du passeport qui contiennent les données personnelles
- le cas échéant : copies des pages avec de visas de précédents voyages dans des États Schengen

#### ▫ Formulaire de demande de visa (modèle Schengen) avec 2 photos d'identité biométriques récentes

- doit être complètement rempli
- doit être signé par le demandeur

#### ▫ Preuves sur la situation professionnelle et sur ses propres revenus

- sont à présenter tous les documents qui peuvent prouver les revenus financiers (biens qui sont à lui) du demandeur.

Quelques exemples (non exclusifs):

- a) Travailleur à titre indépendant: p.ex: registre de commerce, relevés bancaires, preuves d'activités commerciales ou financières, titre de propriété au cadastre
- b) Employés: p.ex: fiches de salaires, relevés bancaires, titre de propriété au Cadastre, en tout cas: attestation de service, attestation de congé
- c) sans-emploi: preuves des revenus de la personne dont le demandeur dépend financièrement

#### ▫ Preuves sur la situation familiale

- p.ex. acte de mariage, acte de naissance, photos de famille, photos de mariage, etc.



- Assurance-maladie  
**ATTENTION:** l'assurance-maladie doit être valable pour toute la durée du séjour demandé!
  
- Réservation de vol aller/retour
  - Modifiable ou rectifiable sans charges**ATTENTION :** le visa est accordé et établi selon les dates de la réservation de vol. Un changement de la période de validité du visa après la fourniture de demande peut entraîner des nouveaux frais.
  
- Déclaration de prise en charge ou bien preuve de financement  
La personne invitant en Allemagne peut présenter une invitation ou faire la Déclaration formelle d'engagement (§§ 66-88 loi relative au séjour des étrangers) auprès le service allemand pour les étrangers (Ausländerbehörde).
  
- Le cas échéant : Preuve du lien de parenté avec l'invitant  
Par exemple : Des documents officiels attestant le mariage ou la naissance, des photos de famille
  
- Preuve d'hébergement/ réservation d'hôtel  
Si le logement n'est pas chez la personne invitant